

Pour un imam, avoir étudié à l'étranger suscite plus de méfiance que d'admiration. Une étude examine la formation de ceux qui exercent en Suisse, et propose des améliorations

# La formation des imams à la loupe

DOMINIQUE HARTMANN

**Suisse** ► La formation des imams est régulièrement pointée du doigt, comme ce fut récemment le cas lorsque l'un d'eux, à la mosquée de Kriens (LU), avait préconisé le châtiement corporel des épouses. Le Centre suisse islam et société (CSIS) de l'université de Fribourg vient de publier une étude qui explore le parcours théologique des imams de Suisse, et propose des pistes d'amélioration. Menée par Hansjörg Schmid, directeur général du CSIS, et Noemi Trucco, doctorante, l'étude soutenue par le Département des affaires étrangères montre que les parcours de formation des imams sont extrêmement divers, tout comme le modèle d'activité en mosquée, parfois largement déterminé par le bénévolat. «L'image de l'imam payé par l'étranger et figure centrale de la communauté où il officie à plein temps ne correspond pas à la réalité», explique Hansjörg Schmid. Il ne devrait donc déterminer ni l'opinion, ni les politiques publiques.»

La salle de prière du centre Dituria lors de son inauguration, le 10 mai 2017 à Plan-les-Ouates (GE). La Suisse compte actuellement 130 imams en exercice. KEYSTONE/PHOTO PRÉTEXTE



**Crainte de la «contagion»**  
En Suisse, 130 imams sont actuellement en exercice, la plupart sunnites. Une petite soixantaine sont turcs, 13 bosniaques, entre 15 et 20 sont arabophones, 40 albanophones. Outre sa fonction de guide spirituel, l'imam sert de modèle d'intégration, de travailleur social, de contact avec les autorités, de pédagogue. Les premiers imams ayant grandi en Suisse sont désormais en fonction. «Mais il ne faut pas compter qu'ils seront progressivement majoritaires», note le professeur: La religion n'est pas prioritaire chez les jeunes musulmans.»  
«Une formation à l'étranger n'est pas négative en tant que

telle, repart Hansjörg Schmid. N'importe quel théologien protestant ou catholique préférera se former dans un lieu spécialisé dans sa tradition, où il a accès à l'ensemble des enseignements tels l'exégèse, la théologie pratique, l'histoire, etc.»

Si la formation à l'étranger suscite des crispations, c'est notamment par crainte de l'influence wahhabite. Parmi les imams actifs en Suisse, une douzaine se sont formés en Arabie saoudite. «École wahhabite professe une très grande sévérité à l'égard de l'Autre, qu'il s'agisse des musulmans enfreignant ses préceptes ou, évidemment, des adeptes d'autres religions. Cette vision se heurte à notre société plurielle.» De là à

considérer toute personne y ayant étudié comme extrémiste en puissance, il y a un pas: «Tout dépend de la capacité du candidat à se distancier de cet enseignement, et des motivations ayant mené à son choix.» Parmi celles-ci, la proximité avec les lieux saints musulmans, l'octroi d'une bourse, ou la possibilité d'améliorer ses connaissances de l'arabe, qui reste la langue essentielle des prêches en Suisse.

Autre motif de crispation, le financement des imams. Pour la plupart des communautés, assurer un tel poste avec les seuls deniers des fidèles est très difficile. Actuellement, 34 imams sont payés en Suisse par le Diyanet, la Présidence des affaires

religieuses turque. Ils rentrent au pays après cinq ans, ce qui ne favorise pas leur intégration. L'imam de la mosquée zurichoise de la Rätelstrasse est payé et choisi par les Emirats arabes unis. Hansjörg Schmid invite ainsi le monde politique à examiner d'autres possibilités de financement des communautés musulmanes.

## Pas en Suisse

Mais si les formations à l'étranger sont privilégiées, c'est aussi que la Suisse n'en offre pas de complète. Seul le CSIS propose une approche interdisciplinaire de niveau master, avec un enseignant en théologie islamique; de son côté, l'université de Genève avait tenté un

projet de formation continue qui n'a pas été reconduit, faute de participants.

## Assurer un poste d'imam avec les seuls deniers des fidèles est très difficile

Et la situation ne devrait pas changer dans un avenir proche: «Dans un petit pays comme le nôtre, quadrilingue et sans tradition islamique, mettre en place une formation théolo-

gique de type universitaire prendra du temps», note Hansjörg Schmid. Qu'en est-il des pays limitrophes? La France laïque laisse le champ de la formation théologique à des acteurs privés, à l'exception de l'université Lorraine à Metz, où une chaire d'islamologie avec une ouverture théologique a été instaurée. L'Allemagne et l'Autriche ont des formations académiques en théologie islamique. «ce qui pourrait constituer une opportunité pour certains imams suisses».

A l'instar d'autres formations, un système de reconnaissance des diplômés serait-il envisageable? «La difficulté est double: l'imam n'est pas une profession reconnue, comme celle de médecin par exemple. De plus, il n'existe pas encore d'organisation professionnelle représentant les imams.»

Hansjörg Schmid se méfie des tentatives de contrainte extérieure. Pour que l'offre de formation soit effective, la collaboration avec les communautés musulmanes de Suisse est essentielle, estime-t-il: «Sinon, elles n'y enverront pas leurs imams, soit qu'elles n'accordent pas de confiance à la qualité de la formation proposée, soit qu'elles se méfient des intentions sous-jacentes parfois focalisées sur la prévention de la radicalisation.» Selon lui, une combinaison d'offres d'études et de formation continue à l'étranger comme en Suisse est tout à fait envisageable. Il insisterait en outre, pour sa part, sur le rôle crucial des communautés musulmanes suisses: «Même lorsqu'elles ont des relations avec leurs pays d'origine, les communautés désirent de plus en plus coopérer avec l'Etat et la société civile suisse pour l'organisation de leurs activités. Cette ouverture aura à la fois un impact sur le profil et la pratique de l'imam.» I

## Mariage pour tous: oui au civil, et le religieux?

**Berne** ► L'Assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) s'est prononcée en faveur de l'ouverture du mariage civil pour tous, mardi à Berne.

Après trois heures de débat et vingt prises de parole, les délégués de l'Assemblée de la FEPS ont affirmé mardi leur soutien au mariage pour tous au niveau civil. Avec 45 oui, 10 non et 4 abstentions, mais à bulletin secret sur demande de certains délégués qui ne voulaient pas figurer dans la presse, une écrasante majorité s'est ralliée à l'avis du Conseil de la FEPS (exécutif). Mais les délégués ont refusés de demander aux Eglises membres d'inscrire le mariage des couples du même sexe dans leurs registres des mariages.

Si le signal envoyé tant aux réformés du pays qu'à ses citoyens et politiciens est fort, tout n'était pas gagné d'avance. A la tribune, les délégués des Eglises réformée d'Obwald et évangélique libre de Genève n'ont pas fait durer le suspense: ça sera non.

D'un côté, ils rappellent l'importance de l'indépendance des Eglises cantonales et des paroisses, de l'autre, la vision de l'homme et de la femme destinés à vivre ensemble dans une optique familiale. Si les deux voix sont minoritaires, elles ont été précédées d'une lettre ouverte contre le mariage religieux des couples du même sexe, remise en début de session au président de l'Assemblée. Lancée par le Rassemblement pour un renouveau réformé (R3) en Romandie, elle a été signée par 8500 personnes. Mais le mouvement n'aura pas suffi à renverser la vapeur.

Les partisans du «oui» ont ensuite pris d'assaut le pupitre. «Ces propositions découlent de ce que nous avons décidé lors de notre dernière assemblée: nous sommes voulus par Dieu tels que nous sommes et ne choisissons pas notre orientation sexuelle. Si deux adultes tombent amoureux et souhaitent rester ensemble durablement et placer leur amour devant Dieu, nous ne pouvons pas examiner la qualité de leur relation. C'est l'heure de faire un premier pas!»

a lâché une déléguée argovienne. «Il est grand temps de lancer un signal de solidarité et d'ouverture», a ajouté un délégué zurichois. Côté genevois, on préfère s'abstenir sur plusieurs propositions, notamment parce que le sujet sera débattu au Consistoire d'ici peu et qu'un débat serein est souhaité. C'est à bras ouvert que la première proposition a été acceptée.

En revanche, les trois recommandations adressées aux Eglises membres ont fait débat. Plusieurs délégués proposent des modifications, d'autres leur suppression. L'importance de la liberté de choix des Eglises cantonales prime ainsi que le respect de la diversité des opinions pour pouvoir continuer à «être Eglise ensemble». Mais la dernière proposition, qui recommande aux Eglises membres «d'inscrire le mariage des couples du même sexe dans leurs registres des mariages et d'élaborer la liturgie de la même façon que pour le mariage des couples hétérosexuels» a été supprimée.

MARIE DESTRAZ, PROTESTINFORM

## GENÈVE

### SEMAINE DES RELIGIONS

Dans le cadre de la Semaine des religions 2019, un débat aura lieu le vendredi 8 novembre au Centre védantique de Genève sur cette question: «L'ouverture à d'autres religions nuit-elle à ma propre religion?» (16h 30-18h 30, avenue d'Aire 63). A l'association islamique et culturelle Ahl-el-Bayt, on débatera le lendemain du thème «Organisations religieuses et travail social» (18h 30, route des Acacias 6). Mardi 12 à 19h au Centre culturel du Manoir, à Cologny, la Communauté israélite de Genève (CIG) et la Communauté juive libérale de Genève (GIL) proposent une visite guidée de l'exposition «Enfances cachées - autour du Journal d'Anne Frank et de la Déclaration des droits de l'enfant». DHN

Inscriptions: info@interreligieux



## SUR NOTRE SITE

### LES EGLISES DE RDA, CAMARADES DE LA RÉUNIFICATION

Le 9 novembre 2019 marque les trente ans de la chute du mur de Berlin. Parmi les acteurs de la révolution pacifique, on compte les Eglises protestantes d'Allemagne de l'Est. Retour sur leur rôle avec Sylvie Le Grand, germaniste, spécialiste de l'histoire religieuse de l'Allemagne. DHN